



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 07 DECEMBRE 2018**

**Présents** : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Laurent BRAYARD, Jocelyne FAUVEY, Sébastien LONGIN, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Michel TRONTIN.

**Excusés** : Brigitte BONDIVENNE (pouvoir à Jocelyne FAUVEY), Laurence CAMBRAY, Louis LUX (pouvoir à Alain MAUBEY), Isabelle SAILLARD (pouvoir à Chantal REYBARD).

**Absent** : Hubert POMMIER.

**Secrétaire de séance** : Alain MAUBEY.

### **PRIX DE L'EAU 2019 : PART COMMUNALE**

Il est décidé de ne pas changer le montant de la part communale du prix de l'eau :  
0.180 euros / M3

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOS**

Il est demandé aux conseils municipaux des communes adhérentes au Sivos du Revermont d'approuver la modification de ses statuts. Par souci d'équité, le mode de répartition des dépenses est modifié comme suit :

En fonctionnement, les dépenses seront réparties entre les communes selon les critères suivants : 75 % au prorata du nombre d'habitants et 25 % au prorata du nombre d'élèves.

En investissement, les dépenses seront réparties au prorata du nombre d'habitants. En outre, pour éviter les tensions de trésorerie au Sivos, le versement des participations communales devra intervenir selon le calendrier suivant :

1<sup>er</sup> versement, au plus tard le 1<sup>er</sup> février pour 40 % de la participation due ; 2<sup>ème</sup> versement, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin pour 40 % et le solde au plus tard au 1<sup>er</sup> octobre. Les nouveaux statuts du Sivos du Revermont sont approuvés à l'unanimité.

### **DECISION MODIFICATIVE**

Il est décidé de procéder à un mouvement comptable nécessaire à l'équilibre budgétaire.

### **CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS**

20 décembre 2018, 15 février 2019, 29 mars 2019, 17 mai 2019 et 28 juin 2019.

## AFFAIRES EN COURS - QUESTIONS DIVERSES

**Foyer rural :** Le Conseil municipal approuve la décision de déposer un dossier de demande de subvention Effilogis phase travaux auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

**Réforme gestion des listes électorales :** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 une commission de contrôle des listes électorales doit être mise en place. Un membre du Conseil Municipal doit intégrer cette commission. Mme Delphine PRUDENT se porte volontaire pour cette tâche.

**Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique d'état).** Il est proposé d'instituer la mise en œuvre du RIFSEEP à compter du 01 janvier 2019. Celui-ci se substituera à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement. Chaque agent bénéficiera du maintien de son niveau actuel de régime indemnitaire.

**ECLA attribution de compensation :** Le Conseil Municipal approuve le montant de l'attribution de compensation pour un montant global de 119 126.71 euros.

**ECLA compétence Eaux pluviales :** Le transfert à ECLA de la compétence des eaux pluviales est approuvé à l'unanimité. Il est à noter que jusqu'à présent la majeure partie de cette compétence était déjà exercée par la Communauté d'agglomération.

**ECLA compétence petit patrimoine bâti :** Le Conseil Municipal approuve la modification de la compétence Petit Patrimoine Bâti qui limite l'intervention d'ECLA à un soutien aux associations qui œuvrent pour la sauvegarde du petit patrimoine et à la mise en place d'un fonds de concours.

**Exploitation forestière :** Le Conseil Municipal confie à l'ONF l'exploitation et la vente de feuillus dans les bois de Vaux.

### INFORMATIONS :

- L'ensemble de l'éclairage du stade et des locaux sera entièrement rénové en février 2019 avec un passage complet en Leds. Le coût de ces travaux est pris en charge par l'état, ECLA et la Fédération Française de Football.
- Le secrétariat de Mairie sera fermé du vendredi 21 décembre à 16H45 au mercredi 02 janvier 2019 à 08H30.
- La cérémonie des vœux est fixée au vendredi 11 janvier à 19 h 00
- La date des élections européennes est fixée au dimanche 26 mai 2019.

Le Maire,

Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance,

Alain MAUBEY.